

Pages de gauche

Mensuel d'opinions socialistes

ÉDITORIAL

Fêtons!

Dans ce monde peu réjouissant, il y a des petites nouvelles qui font plaisir. Celle de la parution du 50ème numéro de *Pages de gauche* en fait partie. Qui aurait cru, il y a cinq ans, que le projet un peu fou de produire un mensuel d'opinions porté par des socialistes, des syndicalistes et des militant-e-s de gauche sans appartenance partisane ferait un chemin aussi long? Nous voici en tout cas – grâce à vous, grâce à nous – toujours présents et déterminés à persister et à signer. Les raisons qui étaient à la base du lancement de ce journal gardent toute leur validité: promouvoir et préserver les espaces de débat des idées socialistes. D'un côté, nous devons continuer à critiquer sans concessions toutes remises en question des acquis sociaux et économiques obtenus de haute lutte par celles et ceux qui nous ont précédé-e-s. De l'autre, *Pages de gauche* s'inscrit clairement dans la volonté d'opposer à l'arrogance de la droite néolibérale blochérisée un projet de société alternative fondé sur la démocratisation sociale, économique et culturelle du monde. Votre journal s'efforcera de maintenir le cap qu'il s'est fixé, d'améliorer encore la qualité de ses articles et d'élargir autant que faire se peut le cercle de ses lectrices et lecteurs. Les combats à venir sont nombreux, nous serons au rendez-vous. A cet effet, nous visons notamment de renforcer nos liens en Suisse allemande que ce soit avec des personnalités de gauche, avec des journaux proches ou encore avec le «Réseau de réflexion» lancé il y a quelque temps par les syndicats. Pour le moment, nous vous invitons simplement à trinquer à notre santé. Quant à nous, il nous reste à vous remercier pour votre fidélité et le soutien que vous nous apportez aujourd'hui et, espérons-le, pour les cinquante numéros à venir.

Réd.



DOSSIER

L'avenir du service public

Mis à mal depuis au moins deux décennies par les politiques de libéralisation et de privatisation, par les coupes budgétaires et les réformes de la nouvelle gestion publique, les services publics restent pourtant les meilleurs garants d'un développement économique et social harmonieux. Ils permettent ainsi de contrebalancer les logiques de profits et d'inégalités propres au capitalisme globalisé.

De part leur contribution décisive à la cohésion sociale ainsi qu'au développement économique par la mise en place d'infrastructures efficaces, les services publics sont au cœur du projet socialiste de réforme de la société.

Tout en revenant sur les remises en cause des services publics et des conséquences des recettes néo-libérales dans ce domaine, le dossier de numéro 50 met principalement l'accent sur les perspectives de développement et de renforcement du service public dans le contexte actuel.

> Suite du dossier en pages 5 à 10

AI: Lançons le référendum!

Page 3

Lula. Encore une fois!

Page 11

Les verts libéraux débarquent

Page 12

Gardons l’œil ouvert!

Et voilà qu’on en est arrivés à débattre de la pertinence de la norme anti-racisme. Il l’a fait. A toutes les personnes qui ont voté «oui» le 24 septembre dernier, en se cachant lâchement derrière l’argument «on n’est pas racistes, mais bon...» ou «Blocher est un patriote, ce qu’il fait c’est par amour de la Suisse, pas par haine de l’étranger», que cela vous serve de leçon, si tant est que ces arguments ridicules vous aient jamais réellement convaincu un jour... Il est malin, Totophe...que dire de sa «bévue» lors de son séjour à Ankara, si ce n’est qu’il ne s’agit justement pas d’une gaffe, mais bel et bien d’un autre «coup» politique, diaboliquement calculé, dont le tribun zurichois a le secret. D’une allusion au génocide arménien, Blocher a réussi à faire basculer le débat sur la liberté d’expression, muselée par cette norme si restrictive, et qui punit le brave citoyen désirant traiter son voisin de youpin ou de bougnoule, ou de soutenir que les Africains sont fainéants de nature...Relayé par les médias de ce pays, le débat est donc né, et peu importe l’issue, Blocher a réussi son coup: semer le doute.

Mais ne nous y trompons pas. Entendre Blocher et l’UDC parler de liberté d’expression, c’est simplement faire insulte à l’intelligence (en même temps, après les dernières votations, comment lui donner tort d’essayer...). Aurait-on déjà oublié l’affaire de la TSR et des caricatures de Mix et Remix? Et signalons au passage que la liberté d’expression signifie aussi le droit à la différence, le respect de celle-ci, sans avoir à subir de discriminations pour cela...

Mais rassurez-vous, tout cela Totophe le sait, et mieux que quiconque. Comme l’UDC sait que son leader est toujours à deux doigts (quand ce n’est pas au-delà) de la faute grave sur le terrain, fertile pour lui mais néanmoins glissant, de l’immigration. C’est donc une habile tentative de pouvoir légitimer SA liberté d’expression que joue Blocher là-dedans, une «liberté» faite de haine et de préjugés. Si dérapage il y a eu, nul doute qu’il était contrôlé.

Et Blocher se découvre de nouveaux alliés inattendus. C’est le cas par exemple de l’un des collaborateurs du journal du PS Valais romand *Le Peuple valaisan*, Jean-Paul Grütter. Le 22 septembre dernier, en parlant des commémorations pour les attentats de New-York, il écrit dans ce journal militant: «Il y a cependant un point obscur, presque occulté (...). Pourquoi ce jour-là aucun employé de confession juive ne s’est-il rendu à son travail au World Trade Center?». C’est estomaqué que l’un des membres de notre rédaction s’est dressé contre ces propos, en obtenant des excuses du rédacteur en chef du *Peuple valaisan*, ainsi que la promesse d’un mot de réparation, publié le 13 octobre: «Un lecteur a été blessé par ce texte, nous taxant de dérapage raciste inadmissible. Nous sommes navrés d’avoir provoqué cette réaction et nous lui présentons nos excuses, ainsi qu’à tous nos lecteurs qui ont ressenti le même sentiment». Vous avez bien lu: aucune remise en question du contenu même du texte!

Gardons l’œil ouvert, cela vaut mieux...

Maurizio Colella

Pages de gauche

Mensuel d’opinions socialistes

Abonnement annuel: Fr.49.–
Abonnement de soutien: Fr.130.–
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chô-m-euse-eur-s): Fr.29.–
CCP 17-795703-3

Contact par courrier ou à
info@pagesdegauche.ch
www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Maurizio Colella (MC), Romain Felli (RF),
Stefanie Habersaat(SH), André Mach
(AM), Cyril Mizrahi (CM), Philippe Mivelaz
(PhMi), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer
(MS), Julien Wicki (JW).

Comité:
Olivier Barraud, Valérie Boillat, Michel
Cambrosio, Dan Gallin, Lyonel Kaufmann,
Pierre-Yves Maillard, Jean-Marie Meilland,
Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric
Peytremann, Florian Ruf, Géraldine Savary,
Alberto Velasco.

Comité de parrainage:
Franco Cavalli, Valérie Garbani, Stéphane
Rossini.

Collaboration permanente:
Christian D’Andrès, Grégoire Junod, Philipp
Müller, Christian Vulliod.

Webmaster:
Romain Felli.

Maquette:
Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:
Joël Burri, Les Clées.

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

Assurance-invalidité: le référendum est une question de dignité

Ulcérée par la décision de la majorité des directions du PSS et de l’USS, la rédaction appelle ses lectrices et lecteurs, ainsi que les partis socialistes et syndicats cantonaux, à participer à la récolte de signatures contre la 5e révision de l’AI (feuille de signatures p. 16). Rappel des principaux arguments..

Par Laurence Fehlmann Rielle,
présidente du Parti socialiste du
canton de Genève

Le Parlement, en approuvant la modification de la loi sur l’assurance-invalidité, a entrepris le démontage d’un pan fondamental de la sécurité sociale. Il s’agit d’un pur plan d’économies adopté par une droite servile - comme toujours - ensuite de la campagne nauséabonde et discriminatoire de l’UDC contre les soi-disant «faux invalides».

Comme le reconnaît le Message du Conseil fédéral, le projet a pour but de diminuer le nombre de rentes de 30%. Pour cela, la notion juridique d’invalidité a été redéfinie de manière restrictive pour exclure les personnes avec handicap psychique de l’accès aux rentes. Des mesures telles la suppression du supplément de carrière et de la prise en charge des mesures médicales de réadaptation, non seulement précariseront les personnes concernées, mais entraîneront également des reports de charge sur les prestations complémentai-

res, respectivement l’assurance-maladie. En outre, le système de détection précoce imposé par la droite se réduit à un attirail purement répressif et complètement inefficace. Les médecins, les employeurs, les assureurs et les personnes faisant ménage commun auront l’obligation de dénoncer les personnes qui présentent un risque d’invalidité! Les prestations pourront être réduites si l’ayant droit ne s’est pas annoncé à temps et n’a pas fait tout ce que l’on peut raisonnablement exiger de lui, une notion extrêmement vague.

En revanche, bizarrement, rien n’est prévu pour sanctionner les abus patronaux, ni même pour inciter et aider les employeurs qui prennent leurs responsabilités. Ainsi, l’économie continuera de se défausser sur l’AI et de nombreuses personnes resteront exclues du monde du travail.

Enfin, le financement complémentaire a été repoussé par la droite aux calendes grecques, alors que l’AI est dans une situation catastrophique.

HANDICAP ET NATURALISATION

L’UDC a réussi quelque chose de grave. Elle est arrivée à tellement inonder les médias des ses déclarations outrancières, que l’on n’arrive plus à suivre chacune d’entre elles et à y répliquer. Certaines, pourtant, font assez peur.

Prenons l’exemple de l’entretien qu’accorde au Temps du 27 septembre le porte-parole de l’UDC, Roman Jäggi. Il est question de la naturalisation accordée à une famille de quatre Macédoniens dans le Canton de Soleure, « alors que cette famille parle à peine l’allemand et que deux d’entre eux sont à l’aide sociale ou à l’assurance invalidité! ». Question immédiate du journaliste : « Etre à l’aide sociale ou à l’AI doit donc être un motif de refus d’une naturalisation? » Réponse de Jäggi : « Oui, Ulrich Schlüer a déposé ce mardi une motion en ce sens au parlement. »

Ainsi, pour l’UDC, les personnes handicapées ne doivent pas pouvoir devenir citoyenne-s suisses! Probablement, que c’est parce qu’elles risquent de corrompre la pureté de la race...

RF

PSS : UNE DÉCISION CHOQUANTE

On les avait presque oubliés. Le 27 octobre nous aura remémoré la stupeur des « vendredis noirs ». Comprenez ceux où la direction du PS Suisse prend des décisions incompréhensibles, fruits du manque de courage politique de certain-e-s de ses membres, de calculs – politiques et financiers – absurdes.

Alors que le groupe socialiste aux Chambres fédérales, réputé pour sa modération, a refusé la 5e révision de l’AI à l’unanimité, une majorité – que l’on sait extrêmement serrée – du Comité directeur du PS a crû bon de ne pas soutenir le référendum lancé par une coalition essentiellement romande de partis, syndicats et associations, rejointe notamment par les Verts et la JS suisses.

Soyons clairs, cette décision est une faute politique. Que le parti définisse des priorités, c’est une bonne chose. Que le démantèlement d’une assurance sociale fondamentale n’en fasse pas partie est discutable. Mais que le PS se refuse à soutenir, même sur le principe et sans engagement financier, le référendum, c’est proprement inacceptable.

Qui plus est, en faisant valoir l’espoir – insensé – qu’en année électorale, les partis bourgeois vont peut-être devenir gentils et accepter d’augmenter les cotisations pour assurer la pérennité de l’AI. C’est faire insulte aux « plus faibles » que nous prétendons sans cesse défendre, c’est cracher à la figure des salarié-e-s qui, usés par le travail, sont jetés à l’AI par ces mêmes patrons qui aujourd’hui veulent la démolir.

C’est pourtant le choix imposé par une poignée de camarades peu courageux, alliés des directions de l’USS et d’une partie des organisations d’aide aux personnes handicapées, dont nos confrères de Domaine public se font l’écho dans leur numéro du 20 octobre. Les appels du pied lancés par les organisations d’entraide sont une fois de plus restés lettre morte.

Pour que l’engagement de celles-ci et des camarades minorisés du Comité directeur du PSS ne soit pas vain, rendez-vous est pris pour la prochaine Assemblée des délégué-e-s du PS le 2 décembre !

Réd.

SOMMAIRE	
1	Fêtons
2	Gardon l’œil ouvert!
3	AI: Le référendum est une question de dignité!
4	Femmes: la violence des chiffres
5 à 10	Dossier: Les valeurs du service public
11	Lula à un tournant: Ce qu’il fut et ce qu’il aurait dû être
12	Qui sont les libéraux verts?
13	Elections vaudoises et jurassiennes
14	Le livre, une exception culturelle!
15	Page de droite – Humour
16	La dernière – Agenda



Femmes: la violence des chiffres

Si les violences domestiques sont désormais considérées comme une problématique relevant de la sphère publique et non plus uniquement comme un problème individuel et privé, l'ampleur du phénomène n'en diminue pas pour autant. Au contraire, de récents chiffres sur la question indiquent que des outils juridiques pour lutter contre ce type de violence sont aujourd'hui plus que nécessaires.

Les violences conjugales sont considérées comme une problématique sociale récente. Pourtant, le phénomène est ancien mais ce n'est que tardivement que ce type de délits (comme la violence en générale d'ailleurs) a réellement été pris en considération par la société. Plusieurs facteurs expliquent cette lenteur: la sensibilité aux droits humains, l'amélioration du statut des femmes dans ce laps de temps, les mouvements de femmes qui ont été pionniers dans l'ouverture de foyers d'hébergement pour femmes battues et qui ont de ce fait médiatisé le sujet.

Par ailleurs, la recherche en sciences humaines s'est également intéressée à ce problème dès la fin des années 1970, d'abord aux USA et sous l'im-

pulsion des mouvements féministes. Jusque-là, le phénomène relevait du domaine de la sphère privée - par définition confinée à ses membres et au sein duquel aucune ingérence ne se justifiait - et la responsabilité était avant tout individuelle et personnelle.

Si la recherche dans ce domaine s'est développée dès les années 1970 dans le monde anglo-saxon, il faudra cependant attendre les années 1990 pour que cette problématique fasse l'objet d'une reconnaissance internationale et que les études sur l'ampleur du phénomène émergent en Europe.

En Suisse, c'est seulement durant les années 1990 que des mesures décisives sont engagées comme par exemple, l'entrée en vigueur en 1993 de

la Loi sur l'aide aux victimes (LAVI), la création au sein du Bureau fédéral de l'égalité en 2003 d'un service de prévention de la violence (domestique surtout) ou l'entrée en vigueur de la poursuite d'office des violences conjugales en 2004.

DES MOYENS LÉGAUX

Après l'adoption en 2003 par le Parlement fédéral de la poursuite d'office des violences conjugales (jusque-là, les lésions corporelles provoquées par un conjoint n'étaient poursuivies que sur plainte: la victime devait donc déposer une plainte formelle pour que ces délits soient poursuivis pénalement, sans quoi les faits n'étaient pas réprimés), il est nécessaire que le législateur poursuive la lutte contre la violence domestique. En effet, si la poursuite d'office représente un outil indéniable de protection des victimes, au vu des chiffres avancés, certaines mesures de prévention s'imposent.

Tout d'abord, il faudrait permettre l'éloignement de l'auteur des violences du domicile conjugal (cf. encadré). D'autres pistes doivent également être envisagées: l'aide contrainte aux hommes violents, des formations spécifiques aux policiers et aux juges, des campagnes de prévention à large échelle, l'interdiction des armes de service à domicile. Ce n'est qu'en considérant les violences domestiques comme un problème de santé communautaire que les moyens adéquats de lutte et de prévention trouveront leur corollaire lorsque de nouvelles statistiques sur la question seront publiées.

Rebecca Ruiz

GARANTIR L'ÉLOIGNEMENT

Déposée en 2000 par la socialiste Ruth Gaby-Vermot, l'initiative parlementaire « Protection contre la violence dans la famille et dans le couple » est actuellement examinée par les Chambres.

Cette initiative prévoit la possibilité d'expulser sans délai l'auteur d'actes de violences domestiques du domicile commun et de lui interdire d'y retourner pendant une période déterminée. De plus, le juge peut ordonner des mesures de protection supplémentaire, comme l'interdiction de s'approcher du domicile de la victime ou de prendre contact avec elle, que ce soit par écrit, par téléphone, courrier électronique ou autres moyens.

En modifiant le Code civil, ce projet de loi confirme donc une prise de position de la part de la société, qui à travers ce texte légal, clame son intolérance à la violence domestique, désormais du ressort public et non plus de la sphère privée.

DOSSIER: LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

Les valeurs du service public

Depuis environ une trentaine d'années, le vent du néo-libéralisme remet en cause un peu partout les acquis des services publics dans tous les domaines. Cela concerne les privatisations d'entreprises publiques, la libéralisation de secteurs traditionnellement sous monopole public (télécommunications, poste, électricité, chemins de fer) ou encore les profondes réformes du secteur public au nom de la nouvelle gestion publique (art. p. 6 et 7). Toutes ces réformes, sous l'impulsion de la droite et des milieux patronaux et les pressions de libéralisations dues à l'Union européenne ou à l'OMC, furent justifiées au nom de l'inefficacité du secteur public. Ce dernier serait beaucoup trop cher, sclérosé par la bureaucratie et constituerait une entrave au développement économique. Ainsi, les domaines traditionnellement sous contrôle public, comme les secteurs de réseau (électricité, poste, télécommunications, transports publics) voire même la police, la défense ou les services pénitenciers, furent l'objet de remises en cause profondes.

Après vingt ans d'application des recettes néo-libérales et de discours unilatéral contre le secteur public, les impasses et les échecs du « tout au marché » deviennent de plus en plus flagrants. Ces régressions se sont généralement traduites par des diminutions de prestations aux usagers ou par une remise en cause des conditions de travail des salarié-e-s: forte progression du prix de l'électricité depuis la libéralisation du secteur, catastrophe de la privatisation des transports ferroviaires en Angleterre ou encore détérioration des prestations en faveur des usagers au nom de la réduction des coûts.

Face aux échecs des solutions néo-libérales, les valeurs et les principes du service public doivent être réaffirmés avec force. Certaines réformes ont aussi permis une modernisation à travers une amélioration du fonctionnement et une meilleure prise en compte des usagers. Dans ce contexte, plusieurs signes mettent en évidence de nouveaux espoirs de refondation du service public et de renforcement de celui-ci.

REFONDER LE SERVICE PUBLIC

Les contours du service public sont difficiles à identifier. Ils renvoient aux très nombreuses activités des collectivités publi-

ques. On considère généralement que l'intervention de l'Etat se justifie lorsque les mécanismes de marché s'avèrent incapables de produire ces prestations auprès de la population. L'idée de service public recouvre ainsi de nombreuses activités, qui vont de la défense, de la police jusqu'aux prestations sociales, en passant par des activités de réseau. Ces tâches concernent les activités traditionnelles de l'Etat. Cependant, la délimitation entre ce qui relève des collectivités publiques ou des acteurs privés, dépend toujours d'un choix politique, ce qui peut également justifier des mesures de nationalisation ciblées.

Pourquoi les services publics contribuent-ils mieux au bien-être de la population que les mesures de privatisation et restructuration au nom de la réduction des coûts? Ils permettent une meilleure prise en considération des besoins et des attentes de la population. Dans un contexte marqué par la globalisation économique et par la progression des inégalités, les valeurs et les principes à la base du service public se doivent d'être réaffirmés et précisés, en tenant compte des spécificités des différents secteurs d'intervention des collectivités publiques. Pour préserver la cohésion de la société, entre les plus privilégiés et les moins bien lotis de la société, entre les différentes régions du pays, entre les biens portants et les malades, le service public reste le meilleur instrument pour contrebalancer les logiques inégalitaires et individualistes du marché capitaliste.

André Mach



Les conséquences de la nouvelle gestion publique: entretien.	Employés CFF à la moulINETTE de la nouvelle gestion publique.	La contribution des services publics à la prospérité de la Suisse.	Poste en Bolivie	Perspectives: Quelles stratégies pour le Service public.
6	7	8	9	10

DOSSIER: LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

Les limites de la nouvelle gestion publique

Entretien avec David Giauke, professeur de ressources humaines et de gestion publique à la Haute Ecole Valaisanne.

PdG: Depuis plus de vingt ans, les employés du secteur public ont subi de fortes pressions en raison des coupes budgétaire et des réformes de la nouvelle gestion publique. Quels sont les principaux axes de ces réformes?

DG: Schématiquement, on peut dégager trois axes principaux en Suisse. Tout d'abord, les coupes budgétaires drastiques ont touché l'ensemble des services de l'administration. Il est frappant de constater que ces coupes étaient généralement linéaires, sans fixation de priorités. La difficulté de cibler certaines économies tient en grande partie au gouvernement de consensus qui compose les exécutifs, d'où la difficulté à faire des choix et à cibler les mesures d'économies.

Deuxièmement, la Suisse est allée très loin dans la réforme de la gestion des ressources humaines pour se rapprocher de ce qui se fait dans le secteur privé, avec notamment la suppression du statut du fonctionnaire au niveau fédéral et dans de nombreux cantons. Même si le droit public a été maintenu, on s'est clairement rapproché des pratiques du privé, avec l'introduction d'évaluations à la performance et des formes de rémunération au mérite. La Suisse est d'ailleurs souvent citée en exemple par l'OCDE en matière de réforme de la fonction publique. Enfin, le troisième axe concerne le développement des

contrats de prestations et l'octroi d'une plus grande autonomie aux services administratifs.

Quels impacts sur le personnel et les prestations offertes? Peut-on parler d'une détérioration à ces deux niveaux?

On constate un fort malaise parmi les employés du secteur public. Le bilan des réformes est très mitigé. Le personnel a souvent l'impression d'avoir «hérité du pire des deux mondes»: du secteur privé, d'une part, avec une plus grande précarité et flexibilité, une individualisation des rapports de travail au niveau de l'évaluation ou du salaire, et du secteur public, d'autre part, avec la persistance d'un contrôle administratif fort, une rigidité organisationnelle ainsi qu'une augmentation massive des actes administratifs. Ces deux dimensions contradictoires contribuent à un fort malaise parmi le personnel.

Ce malaise a été exprimé par la démission de P. Hablützel, directeur de l'Office fédéral du personnel, et de sa vice-directrice M. Bottinelli en 2005. Leur décision était motivée par la perte de repères et le manque de compréhension des réformes de la part du personnel de la Confédération. Depuis l'élection de Ch. Blocher et H.-R. Merz au Conseil fédéral la myopie sur les résultats financiers et l'efficacité productive semble s'être accentuée,

de sorte que les recettes du privé apparaissent comme la seule voie imaginable dans la gestion du personnel public d'où un renforcement du malaise dont j'ai fait référence auparavant au niveau fédéral.

Qu'en est-il au niveau des prestations?

Il est difficile de mesurer l'évolution des prestations. On ne peut pas parler de détérioration, de manière générale. Mais ce qui est pervers dans la «managerialisation» de l'administration publique c'est de perdre de vue les objectifs centraux des politiques publiques et donc des prestations offertes au nom de la réduction des coûts. Il y a une déconnexion croissante entre les prestations offertes et la logique politique des réformes. Cela se traduit particulièrement avec l'hypocrisie du slogan «faire plus avec moins»: on maintient les objectifs de service public et des prestations tout en réduisant les ressources pour les réaliser. Il est clair que cette contradiction n'est pas tenable à moyen terme, car toutes les charges supplémentaires pèsent sur un personnel encore réduit. Cela contribue à ce malaise parmi les employé-e-s.

Quelles pistes pour définir un service public exemplaire? Comment motiver les employés du service public?

A ce propos, il me paraît clair qu'on ne peut plus défendre l'ancien système du statut du fonctionnaire et que des changements étaient nécessaires, notamment une professionnalisation de la gestion des ressources humaines. Mais, l'application des critères du privé, comme les rémunérations à la performance ne sont pas adaptés au secteur public.

L'aspect monétaire, même s'il est important, n'est pas décisif pour la motivation du personnel du secteur public. Il faut miser sur d'autres incitations que le seul

aspect financier. Nos enquêtes ont fait ressortir que la motivation pour la réalisation des objectifs du service public constitue une dimension très importante auprès du personnel. La valorisation des missions du service public constitue donc un élément d'incitation non-négligeable, sur lequel il faut mettre l'accent.

Comment tenir compte des attentes des usagers?

A ce propos, il faut souligner que nos enquêtes ont montré que les fonctionnaires sont tout à fait ouverts aux réformes, notamment la prise en compte des demandes des usagers. Mais, les mesures de réformes au nom de la nouvelle gestion publique se sont largement faites sans concertation et sans implication des employé-e-s et avec pour principal objectif de faire des économies. Elles ne permettaient pas de prendre en compte leur connaissance du terrain et leurs compétences. Ce sont souvent des consultants extérieurs qui arrivent à des solutions clefs en mains. Une véritable démarche participative impliquant à la fois le personnel ainsi que les usagers aurait permis une meilleure acceptation et concrétisation des réformes, prenant en compte à la fois les besoins des usagers et le savoir des employé-e-s, même si cela devait coûter plus cher.

Propos recueillis par la rédaction.

Pour aller plus loin:
Vient de paraître un ouvrage collectif sur les désordres de l'esprit gestionnaire, qui traitent des différentes conséquences de l'introduction de la nouvelle gestion publique dans différents secteurs de l'administration publique: Marie-Dominique Perrot et al. (2006). «Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire. Où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé?» Lausanne: Réalités sociales, 256 p.

DOSSIER: LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

Les dégâts de la nouvelle gestion publique: les CFF comme étude de cas

Depuis une dizaine d'années, l'exemple de l'ancienne régie fédérale illustre à la perfection les impacts négatifs d'une gestion des services publics calquée sur un «mode managerial» qui relève du domaine privé.

Par Olivier Barraud, secrétaire syndical SEV

«Je n'ai plus de collègues mais des clients internes». «Après trois absences pour maladie en 12 mois, je dois m'expliquer et me justifier auprès de mon chef». «Je dois chaque année faire mieux en moins de temps, si j'espère obtenir une bonne évaluation». Voilà quelques citations que l'on pourrait aisément entendre de la bouche d'un-e employé-e du service public. Pourquoi? Parce que la nouvelle gestion publique (NGP) est passée par là...

PROFONDE CONTRADICTION

Ceux qui croyaient dans les années 90 que la nouvelle gestion publique (NGP) était une mode managérial temporaire, une passade, se sont lourdement trompés. La NGP s'est profondément implantée dans les entreprises de service public et a déployé ses effets au cours des dix dernières années. Au-delà des débats théoriques, nous avons maintenant le recul nécessaire pour constater l'impact de méthodes, initialement prévues pour le secteur privé, dans le secteur public. Dans cette optique, les anciennes régies fédérales (la Poste, les CFF, etc.) sont des terrains fourmillants d'exemples éloquentes. Dans ces entreprises, la NGP a été introduite dans tous les secteurs et pratiquement à tous les niveaux hiérarchiques. En préambule, il est bon de rappeler une contradiction profonde existante entre la NGP et le service public: la NGP est avant tout orientée sur les résultats obtenus, notamment financiers, alors que le service public universel repose sur des prestations effectuées dans l'intérêt général de la population. En conséquence, le service public doit non seulement satisfaire les attentes des usagers («clients» selon la NGP) mais également répondre aux exigences des autorités politiques.

L'exemple des CFF nous permet de mieux cerner la problématique. Un contrat de prestations lie les CFF au Conseil fédéral. Cela signifie que la Confédération achète des prestations de transport à l'entreprise CFF SA tout en fixant une série de critères à atteindre en matière de sécurité, de qualité ou encore de ponctualité par exemple. Il est donc logique que la Confédération (le «client» dans cette situation) essaie d'acheter le meilleur marché possible. Et bien entendu, que les CFF souhaitent vendre au meilleur prix. Rien de bien compliqué sauf que la Confédération est simultanément le propriétaire unique des CFF! C'est donc le Conseil fédéral qui fixe les objectifs de l'entreprise, objectifs forcément toujours plus ambitieux. En résumé, les CFF voient leur contrat de prestations diminuer (confédération = acheteur) et leurs objectifs augmenter (confédération = propriétaire). Difficile pour un vendeur de vouloir augmenter le prix de vente quand c'est le patron qui achète!

SALARIÉ-E-S VICTIMES

Mais les conséquences de la NGP ne se font pas seulement ressentir au niveau de la stratégie de l'entreprise. Elles touchent également les salarié-e-s par l'intermédiaire de la gestion du personnel, la culture d'entreprise, la gestion financière, l'autonomie grandissante des managers, etc. Plusieurs exemples illustrent l'arrivée de la NGP dans la politique du personnel. Rien que la terminologie de «ressources humaines» suffirait presque à indiquer les intentions générales de la NGP dans ce domaine. Concentrons-nous sur deux éléments: l'évaluation du personnel et le management des absences. Toujours dans l'optique d'augmenter l'efficacité au sein de l'entreprise, la NGP préconise la conduite par objec-

tifs et donc l'instauration d'un système de contrôles des performances si possible lié au système de rémunération. Cela a été le cas aux CFF. Les entretiens annuels se sont transformés en «entretien salarial». Logiquement obnubilés par la possible augmentation de salaire ou par l'explosion des charges du personnel, les deux parties oublient l'essence de l'entretien comme le développement personnel, la formation, etc. Autre élément tendancieux: le management des absences. Il est louable que l'employeur se soucie de l'origine des absences de ses collaborateurs-trices. Malheureusement, c'est moins l'éradication de la source du problème de l'absence que les coûts occasionnés par cette dernière qui préoccupe les nouveaux managers. Comme ils reçoivent des objectifs visant à baisser l'absentéisme, on assiste à des dérives malsaines. Téléphone à la maison pour «s'enquérir»

d'un pronostic de retour au travail (pression), demande systématique d'un certificat médical (coûts), entretien pour les cas «préoccupant» (plus de 3 absences par année) avec le supérieur direct et éventuellement le coach du personnel, etc.

PRESSION DE CHAQUE INSTANT

Autre facette de la NGP: l'établissement d'une culture d'entreprise propice à la performance. Ainsi, le personnel des CFF est chroniquement soumis à des vaccins afin modifier la culture de l'entreprise. Les employé-e-s ont l'obligation de suivre des séminaires leur démontrant, entre autres, les bienfaits du changement et de la flexibilité. Il ne faut pas résister face au changement mais au contraire l'accompagner. Une véritable machine de culpabilisation pour les employé-e-s critiques ou sceptiques. Les salarié-e-s devraient se résigner...

PRIVATISATION DU RAIL BRITANNIQUE

Instiguée par Margaret Thatcher, la privatisation des British Railways au début des années 90 aura coûté des milliards de livres au contribuable britannique.

En 1993, une cinquantaine d'entreprises privées se partagent donc les chemins de fer anglais. Cap sur la baisse des coûts et la sous-traitance. Aucune amélioration du réseau ni de la sécurité (les accidents de 1999, 2000 et 2002 feront plus de 40 victimes). Parallèlement, le prix du billet est toujours très élevé, les trains ont des retards réguliers et importants, les salaires des employé-e-s du rail sont ridicules.

Mais cela n'arrête pas la locomotive du profit: en 1998, Railtrack, la société gestionnaire du réseau ferré britannique, engrange un bénéfice de 800 millions d'euros, et les profits cumulés des sociétés qui se partagent le réseau atteignent 1,7 milliards, sans parler des 2,7 milliards de subventions publiques versées. Les actionnaires se partagent donc un savoureux gâteau.

En 2003, Blair transforme Railtrack en société à but non-lucratif, privée mais subventionnée par l'Etat, et rebaptisée Network Rail. Celle-ci reprend les 9,3 milliards de livres de dettes de Railtrack, et touche 21 milliards de livres du contribuable pour redresser la barre... Network Rail annonce de suite la couleur pour faire baisser les coûts: 54 milliards de subventions supplémentaires sur dix ans, et le licenciement de plusieurs milliers de salarié-e-s.

MC



DOSSIER: LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

L'importance économique du service public en Suisse

Rarement pris en considération par les économistes du point de vue de sa contribution à la croissance économique, le service public contribue de manière significative à la prospérité du pays.

Quen'a-t-on pas entendu sur l'inefficacité du secteur public dans la bouche des milieux patronaux, des députés bourgeois ou des médias en général: inefficace, rigide, bureaucratique, coûteux, entravant l'esprit d'initiative privée et la croissance économique. La droite souligne également que la Suisse serait en retard par rapport à l'Union européenne en matière de libéralisation et de privatisation. Pourtant, ces critiques, de même que les demandes de privatisation sont largement injustifiées.

Une étude mandatée par la Communauté d'action pour le service public (voir encadré ci-dessous) auprès du centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich sur la contribution économique des services publics à la croissance en Suisse, vient largement démentir le discours unilatéral de la droite. A l'encontre de ces préjugés, l'étude de l'institut zurichois souligne les apports multiples des services publics aussi bien pour l'efficacité de l'économie, que pour la prospérité générale du pays.

DES INFRASTRUCTURES INDISPENSABLES

D'un point de vue général, les économistes zurichois mettent tout d'abord en évidence que l'impact négatif de la quote-part de l'Etat (ensemble des dépenses publiques, incluant les assurances sociales, par rapport au PIB, produit intérieur brut) sur la croissance économique n'est pas du tout vérifiée. Certains Etats, dont les pays scandinaves, réussissent à combiner charges fiscales élevées, politiques sociales généreuses et croissance économique.

En comparaison internationale, la quote-part de l'Etat en Suisse reste plutôt faible, même

si elle a progressé ces dernières années en raison de l'augmentation des dépenses sociales et de la faible croissance économique. La part du service public représente environ 22% du PIB; la proportion du nombre d'employés du secteur public par rapport à l'ensemble des emplois est similaire. Même si la «taille optimale» du service public est difficile à mesurer selon des critères économiques, il apparaît clairement que les services publics en Suisse ne représentent pas une entrave à l'activité économique, bien au contraire.

Les économistes du KOF attestent également de la qualité des infrastructures suisses, qui permettent de favoriser les activités du secteur privé. De tels services performants, que ce soit dans le domaine de la formation ou de la santé, dans les transports ferroviaires, en matière de production et de distribution de l'électricité, de télécommunications ou du réseau postal, représentent un apport considérable pour l'économie suisse.

DES PRESTATIONS POUR LE PLUS GRAND NOMBRE

L'appréciation des services publics ne saurait cependant se réduire uniquement à des critères économiques, comme son efficacité ou sa contribution à la croissance. Ils sont également les garants d'une meilleure justice sociale et d'une prospérité partagée pour l'ensemble des habitants. Ils contribuent ainsi à la cohésion nationale entre les régions du pays ainsi qu'à l'octroi de prestations en faveur du plus grand nombre.

De par sa contributions au bien-être de la population suisse et à la croissance économique, le service public représente un élément du développement social et économique harmonieux,

et pas uniquement basé sur la recherche du profit. Les services publics sont aussi beaucoup plus attentifs à la préservation de l'environnement que le secteur privé, axées sur la maximisation de leurs bénéfices et ne tenant pas compte des coûts occasionnés en matière écologique.

Les prestations de service public se doivent d'être mieux mises en valeur et il est central de mieux sensibiliser la population à sa contribution à la prospérité du pays, et donc de battre en brèche le discours des milieux patro-

naux sur l'inefficacité du secteur public. Enfin, la «politique des caisses vides» de la droite représente une réelle menace pour l'avenir des services publics.

En baissant les charges fiscales, elle a pour effet d'accroître les déficits et la dette publiques pour dans un deuxième temps justifier la remise en cause les prestations publiques en raison de leurs coûts, conduisant ainsi à la détérioration de la qualité des services publics.

André Mach

JOURNÉE DU SERVICE PUBLIC

Le 15 septembre dernier, la communauté d'action pour le service public ou Conférence Ebenrain (Alliance des salariés) réunissant dix-sept syndicats et associations du personnel des secteurs public et para-public, dont le syndicat des services publics (SSP) et le syndicat du personnel des transports (SEV), organisait pour la troisième année consécutive une journée d'action et d'étude sur la défense du service public.

A cette occasion, les participants à cette conférence ont adopté une résolution «Davantage de prospérité pour tous grâce au service public», qui disait notamment: «Un service public bien développé garantit que la justice sociale aille de pair avec la prospérité. Les prestations de service public renforcent la cohésion sociale et interrégionale, favorisent un développement durable et empêchent l'exclusion sociale des plus faibles. Elles créent et assurent des emplois, y compris dans les régions périphériques. Des services publics de bonne qualité sont un facteur déterminant pour la place économique suisse. La privatisation des prestations du service public multiplie par contre les inégalités sociales et rend plus difficile la réalisation des objectifs démocratiques, sociaux et liés au développement durable.» De plus, la journée du 15 septembre est déclarée «journée nationale d'action au cours de laquelle l'importance des prestations de service public pour l'évolution de l'économie, de la société et de l'environnement en Suisse sera mise en évidence». Cette journée visera également à renforcer la cohésion des employé-e-s du secteur public et leur solidarité avec l'ensemble des salarié-e-s.

Pour plus d'informations et pour télécharger l'étude du KOF, seulement en allemand: <http://www.pvb-apc.ch>

AM

DOSSIER: LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

Pour des nationalisations ciblées dans les secteurs stratégiques!

Les nationalisations opérées par Evo Morales en Bolivie et les revendications des travailleurs et travailleuses de la Boillat ont le mérite de reposer la question d'une politique offensive de nationalisation, au-delà de la définition consensuelle des services publics.

Une politique offensive de nationalisations? La question peut certes paraître saugrenue. Après tout, le temps des privatisations et autres ouvertures de marché n'est pas encore exactement derrière nous. Et ce dans des secteurs en principe reconnus comme relevant du service public. Mais à tout le moins ce temps est-il révolu au sein de la social-démocratie de ce pays. La myopie des cadres socialistes à la fin des années nonante, lors de ce qui apparaît clairement comme la première étape de la privatisation pure et simple des PTT, a aujourd'hui, après des années de lutte interne, laissé la place à un nouveau consensus de type «niniste»: ni privatisation, ni libéralisation. On ne saurait évidemment en rester là.

LE «MYTHE» ALLENDE

Au début des années septante, le président socialiste chilien Salvador Allende, que nous citons en exemple cet été dans notre dossier sur les Fronts populaires (PDG n°47), entendait, dans le cadre de la «transition pacifique vers le socialisme», créer et élargir l'aire de «propriété sociale». Il nationalisa le cuivre, la première ressource du

pays, sans indemnisation au vu des bénéfices réalisés jugés exorbitants. L'Etat prit en outre le contrôle de la quasi-totalité des banques et, en invoquant leur mauvaise gestion et l'intérêt public, de 150 grandes entreprises monopolistes.

Que reste-t-il aujourd'hui du «mythe» Allende, comme aiment à le qualifier ses détracteurs réactionnaires? En Bolivie, ainsi que le relèvent nos confrères du Courrier (31 octobre), le président socialiste Evo Morales a réussi la nationalisation en douceur des hydrocarbures, première industrie et ressource du pays, annoncée le 1er mai (PDG n°46). Dans le délai qu'il a imparti aux multinationales sous peine de devoir abandonner leurs puits, celles-ci ont toutes accepté de passer du statut de concessionnaires à celui de simples «prestataires de service» de l'entreprise publique YPFB, qui reprendra la commercialisation et cogèrera les puits.

NATIONALISER LES RESSOURCES NATURELLES...

Alliant la carotte et le bâton, Evo Morales a réussi à faire accepter une nationalisation sans expropriation, mais aussi sans

indemnisation. La part de l'Etat au bénéfice passe ainsi de 18 à 82%, et les recettes publiques devraient être multipliées par huit d'ici 2011. Non seulement Morales évite la confrontation, mais il conserve le savoir-faire des entreprises et les encourage à investir via un système extrêmement incitatif. Si la distribution de l'eau et de l'électricité relève incontestablement du service public, il n'en va pas nécessairement de même de l'exploitation et de la commercialisation des ressources naturelles. Pourtant, ces ressources sont d'une part souvent limitées, d'autre part appartiennent à la communauté, qui a le droit et le devoir de les gérer de manière durable. Les exemples bolivien et vénézuélien démontrent que la propriété sociale de ces ressources constitue un enjeu majeur pour assurer le financement du développement social... et des services publics, justement. La boucle est bouclée.

FLEURONS INDUSTRIELS

En Suisse, la récente pétition des représentant-e-s des salarié-e-s de l'usine de La Boillat à Reconvilier et de leur comité de soutien fait d'une certaine manière

également écho aux expériences chiliennes évoquées plus haut. La pétition demande que le canton de Berne «exerce un droit de préemption» sur La Boillat, crée «une société d'utilité publique et sociale sous la responsabilité des cantons et communes concernées», et, au plan fédéral, que soit révisé le droit des sociétés pour permettre de telles interventions des collectivités publiques.

D'un point de vue socialiste, elles sont envisageables et souhaitables lorsqu'il s'agit, pour reprendre les termes de la pétition, d'entraver «la liquidation d'un fleuron industriel», de «préserver un outil de travail et des savoir-faire dont la nécessité économique est avérée, l'utilité publique incontestable, et le rôle de cohérence sociale indéniable». Mais les écueils sont nombreux. Et on se souvient que l'intervention très partielle de la Confédération dans la déroute de Swissair s'est surtout inscrite dans le fameux adage cher à la droite «socialiser les pertes, privatiser les bénéfices». En Suisse, il n'y a ni Evo Morales, ni majorité de gauche.

Cyril Mizrahi

L'INTERNATIONALE DES SERVICES PUBLICS

L'ISP, fondée en 1907, regroupe plus de 600 syndicats du secteur public répartis dans plus de 140 pays et représentant plus de 20 millions de travailleuses et travailleurs de tous les domaines du secteur public. Elle est reconnue officiellement au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et travaille en collaboration avec la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL). Elle défend un secteur public étendu, répondant aux besoins des usagers et usagères, et géré démocratiquement.

CM

Pour en savoir plus, une petite visite sur l'excellent site de l'ISP s'impose: www.world-psi.org



DOSSIER: LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC

Quelles stratégies pour le service public?

Malgré le contexte de globalisation économique, les services publics gardent une importance cruciale pour l'équilibre de la société.

Mis sous pression et remis en cause depuis plus de vingt ans, les services publics ont subi un profond redimensionnement, sous l'effet des politiciens de droite et des coupes budgétaires. Les mesures de libéralisation impulsées par l'Union européenne ont mis sous pression les entreprises publiques et remettent en cause la réalisation des objectifs des services publics. Ces derniers restent cependant des instruments décisifs pour la cohésion de la société. Afin d'éviter qu'ils ne se réduisent à peau de chagrin, il convient de tracer des pistes de développement des services publics. Dans une telle perspective, il faut s'appuyer sur les principes et les valeurs sous-jacentes au service public, qui doivent guider l'action de l'Etat dans ces domaines. Deux axes principaux doivent sous-tendre l'action des collectivités publiques: la préservation de l'intérêt général et le soutien aux activités économiques.

EN DÉFENSE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Afin d'empêcher le triomphe de la seule logique de l'économie privée, axée sur le profit, incapable d'assurer la cohésion

de la société, les services publics doivent corriger les défaillances du marché en garantissant des prestations qui bénéficient au plus grand nombre. Au-delà de la fonction de redistribution des richesses, à travers la fiscalité et les politiques sociales, qui constitue une dimension centrale de l'action de l'Etat, l'intervention publique contribue également à satisfaire un certain nombre de besoins de la société. Elle garantit ainsi une offre de prestations qui bénéficient à toute la population indépendamment du revenu des personnes.

Ainsi, dans le domaine de la formation - de l'école primaire jusqu'à la formation supérieure -, le secteur public doit assurer une égalité des chances de chacun-e pour acquérir les compétences et les connaissances qu'il désire. En matière de santé, l'action des collectivités publiques doit permettre un accès aux soins égal pour l'ensemble de la population. Cela n'est pas possible que par un financement des coûts de la santé tenant compte des revenus de chacun (et non pas des primes par tête comme c'est le cas actuellement) et des prestations accessibles à toutes et tous. En outre, l'implantation des

services publics sur l'ensemble du territoire, garantissant une égalité de traitement, constitue un instrument important pour la cohésion nationale entre les différentes régions du pays.

SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Par ailleurs, les services publics, comme l'a montré l'étude du KOF pour la Suisse (voir article p. 9), représentent un apport considérable pour soutenir et stimuler l'activité économique. Dans de multiples domaines, ils assurent des conditions-cadres favorables au développement économique. Par exemple, en matière de transports publics, ils permettent d'assurer la mobilité de la population et favoriser l'activité économique, tout en respectant mieux l'environnement que les transports privés. En matière de formation ou de recherche, les collectivités publiques garantissent un haut niveau de qualification de la population et favorise l'innovation technologique au niveau des entreprises. De même, des infrastructures efficaces dans les secteurs de réseau (électricité, télécommunications, poste, eau ou gaz) permettent de garantir des conditions-cadres stables et de bonnes prestations pour soutenir l'activité économique. Les aberrations des mesures de libéralisation dans certains secteurs de réseaux, comme les chemins de fer ou l'électricité, montrent bien que dans tels secteurs, les monopoles naturels des entreprises publiques permettent des diminutions de coûts et une meilleure offre qu'une concurrence artificielle promue par les politiques de libéralisation des autorités politiques. De même, des mesures de nationalisation ciblée de certaines entreprises privées,

peuvent permettre de soutenir des politiques de développement économique plus efficace et qui bénéficient au plus grand nombre plutôt qu'à un cercle restreint de propriétaires.

LE PEUPLE DERRIÈRE LES SERVICES PUBLICS

Enfin, les services publics, contrairement au secteur privé, dépendent du contrôle des autorités publiques, démocratiquement élues. Cet aspect garantit un minimum d'influence de la part des citoyens sur la définition des prestations offertes. La population a déjà exprimé à plusieurs occasions son attachement au service public et s'est opposée à son démantèlement. A ce propos, il est clair que la démocratie directe a permis en Suisse, contrairement aux autres pays européens, de freiner les mesures de libéralisation et de privatisation du secteur public. Lorsque le peuple est consulté, il exprime son attachement au service public, malgré les millions de francs de propagande de la droite et des milieux patronaux. Les menaces de référendum contre des propositions de démantèlement des services publics contribuent à freiner les velléités de libéralisation et de privatisation de la droite, comme dans le cas de Swisscom. Si la Suisse n'a pas connu de fortes augmentations des prix de l'électricité ces dernières années, c'est grâce au succès du référendum de la gauche contre la loi sur le marché de l'électricité en 2002.

Pour concrétiser et développer des services publics étendus, généreux et performants, la gauche doit s'appuyer sur le soutien de la population aux objectifs du service public.

André Mach



dr.

Lula à un tournant: ce qu'il fut et ce qu'il aurait dû être

Luis Inacio Lula da Silva n'avait pas gagné lors du 1er tour les élections du 1er octobre passé. Il lui manquait tout juste 1.41% des 120 millions d'électeurs pour atteindre sa réélection, même s'il devançait de 7 points Geraldo Alkmin.

par Sergio Ferrari, E-Changer

Malgré les sondages et les prévisions, l'ex-ouvrier métallurgique, reconverti en président en 2003, s'est vu contraindre à un 2ème tour le 29 octobre avec comme adversaire Alkmin, social-démocrate auto-proclamé, qui est dans la pratique un fervent convaincu des vertus du néolibéralisme à outrance. Lula a clairement emporté ce second tour avec plus de 60 des voix.

Rédigé avant le 2e tour, cet article porte essentiellement sur les causes politiques qui ont amené le dirigeant du Parti des Travailleurs (PT) à se confronter à une situation électorale aussi complexe.

ARGUMENTS ET CONTRE-ARGUMENTS

Une lecture rapide du vote du 1er tour peut être celle d'un miroir qui reflète des situations réelles mais qui n'explique pas nécessairement les grands dilemmes de fond.

L'interprétation du 1er tour oscille entre les défenseurs - qui évoquent la grande offensive médiatique contre Lula - et les opposants, qui montrent du doigt le pouvoir exercé par l'appareil étatique lors de toute bataille électorale. Ainsi, Lula, inquiété par le pouvoir médiatique comme par exemple la grande chaîne télévisée O Globo, aurait bénéficié du soutien de l'appareil étatique.

Dans ce contexte, le 2e tour apparaît comme le résultat direct d'une addition de

voix. Ainsi, seules les divisions du PT pourraient détruire les aspirations de réélection de Lula en appuyant Alkmin. En effet, si Heloisa Helena, ancienne sénatrice du PT et actuellement principale dirigeante du Parti Socialisme et Liberté (PSOL) (7% de voix au 1er tour) et Christovam Buarque, ex-ministre de l'éducation (3% des votes) décidaient de soutenir Alkmin, celui-ci accèderait au gouvernement.

Mais, il est clair que ni au Brésil, ni dans aucun pays latino-américain, les résultats électoraux ne sont des équations mathématiques. Ils expriment plutôt des rapports de force, des comportements conjoncturels ainsi que des impulsions sociales subjectives.

Nombreuses sont les voix de la gauche qui ont critiqué Lula. Pourtant, dès le soir du 1er octobre, elles ont appelé «à renforcer le front contre la droite» en soutenant le président sortant: par exemple, Plinio de Arruda Sampaio fondateur du PT, aujourd'hui militant du PSOL, soutient Lula mais le soumet en même temps à une certaine pression pour qu'il applique des changements de cap dans sa gestion gouvernementale.

LULA OUI, LULA NON

L'illustration utilisée par Frei Betto il y a deux ans, lorsque celui-ci renonçait au poste de coordinateur national du principal programme social Faim zéro, était clairvoyante. Il comparait le gouvernement à une automobile avançant à

plein gaz sur les questions économiques, permettant ainsi aux secteurs les plus puissants de faire des bénéfices, mais qui avait tiré le frein à main pour ce qui touche à la politique sociale.

Pour Lula, sauver le pays de la banqueroute totale, le stabiliser et le faire avancer dans le champ économique étaient devenus les principales priorités. Sans oublier pour autant des programmes sociaux importants destinés à 11 millions de familles appauvries, soit 40 millions de personnes, ces deux secteurs l'ayant dans leur majorité soutenu au moment des élections.

Pour impulser cette logique macro-économique stabilisatrice, il a marqué le terrain politique en donnant priorité aux alliances parlementaires et entre les principales forces politiques. Selon les dires de l'éminent théologien de la libération Leonardo Boff, Lula s'est en même temps «débarrassé des mouvements sociaux».

Deuxième constatation essentielle, Lula, sans avoir réprimé le mouvement social - comme ses prédécesseurs l'avaient fait - n'a pas su non plus faire appel à lui, le mobiliser ou lui offrir un espace privilégié sur la scène politique. Cela explique par exemple que la réforme agraire, principale revendication du mouvement social le plus important du pays, les paysans sans terre (MST), n'ait pas correspondu aux attentes du mouvement.

Trois éléments expliquent la déception de nombreuses personnes, comme Boff, qui parle d'une occasion perdue: gouvernement timide face à des réformes de fond attendues depuis des siècles; Gestion encore plus ambivalente de la redistribution du PNB (servant davantage les secteurs financiers d'exportation très puissants); Scandales de corruption qui ont empêché de mettre en évidence la gestion du PT dans l'histoire politique contemporaine brésilienne.

Malgré ce panorama de désillusions internes et d'expectatives négligées, on ne peut pas nier l'importance du Brésil dans le concert sud-américain.

Ni sous-estimer le fait que Lula fait aujourd'hui partie, en Amérique latine, d'une série de gouvernements révolutionnaires ou progressistes, qui créent une nouvelle configuration géopolitique sur ce continent, plus loin de Washington que de projets d'échelle régionale (comme le Mercosur).

Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que certains porte-parole de George Bush insistent depuis des semaines sur la nécessité d'empêcher l'arrivée ou la réélection sur le continent de ceux qu'ils considèrent comme des dirigeants «néo-populistes».

Pour résumer les propos de Frei Betto, une défaite de Lula, en parallèle aux fraudes électorales subies par le PRD au Mexique, ferait pencher l'Amérique latine à droite, ce qui ne favoriserait en aucun cas le mouvement populaire.

Qui sont les Verts libéraux?

Un parti des Verts libéraux a été lancé dans le canton de Zurich en 2004. Il y connaît certain échos. Mais un tel parti pourrait-il voir le jour en Suisse romande?

Dans le canton de Zurich, il existe, depuis 2004, deux partis Verts. Le premier, à l'instar du parti national, se situe dans une perspective de gauche. Ce positionnement a irrité certains de ses membres qui ont lancé leur propre parti, celui des Grünliberalen, les Verts libéraux. Le parti s'est rapidement développé dans le canton de Zurich, tiré par deux locomotives, le conseiller national Martin Bäumle, et surtout la conseillère d'Etat Verena Diener. Après avoir été élue sur les listes des Verts, cette dernière s'est faite remarquer par son soutien aux coupes dans le domaine de la santé. Ce nouveau parti se prétend ainsi au centre, en tout cas à droite du PSS. Il s'est distingué récemment en s'opposant à l'initiative COSA. Lors des dernières élections communales, il semblerait d'ailleurs que les Verts libéraux qui n'ont pas atteint le quorum en ville de Zurich, aient pris des voix essentiellement au centre-droit.

L'initiative a commencé à faire des émules dans certains cantons alémaniques, mais il n'y a pas, pour l'instant, de structuration au niveau national de cette sensibilité politique. Existe-t-il, par contre, un potentiel semblable en Suisse romande?

ÉCOLOGISTE ET LIBÉRAL?

À droite, un mouvement s'est formé en 2003 «Ecologie libérale», qui n'est pas un parti autonome, mais plutôt un lieu de rencontre de personnalités bourgeoises intéressées aux questions environnementales. D'après sa présidente, Isabelle Chevalley (député libérale vaudoise), «l'écologie doit faire partie intégrante de tous les partis et pas se mettre sur le banc dans son coin». Quoi qu'il en soit, les contacts qui ont été tentés entre Ecologie libérale et les Verts libéraux se sont révélés infructueux. Et Ecologie libérale ne songe pas à devenir un parti autonome, prévient Isabelle Chevalley: «Si les partis de droite

ne prennent pas au sérieux l'écologie, il sera temps d'y réfléchir, mais pas avant la prochaine législature».

ET CHEZ LES VERTS?

On observe, par contre, chez les Verts romands de nombreux débats entre l'aile plus centriste (qui a placé nombre de siens dans les exécutifs cantonaux et municipaux) et l'aile plus clairement marquée à gauche. Néanmoins, d'après Anne-Catherine Menétrey, conseillère nationale

verte vaudoise, la création de Verts libéraux est peu probable en Suisse romande: «Certes, cette tendance existe au sein des Verts. Le débat est parfois vif, mais sans que cela aille vers une scission. Il faut dire que beaucoup de groupes Verts ont suivi plutôt une évolution inverse. C'est dans les années 80 qu'existait le plus fortement la séparation entre pastèques et concombres, c'est-à-dire entre les mouvements alternatifs verts-rouges et les environnementalistes verts-verts». Et Anne

Catherine Menétrey de regretter que les débats d'idées se fassent moins intenses aujourd'hui sous couvert d'un pragmatisme de bon aloi: «J'ai parfois le sentiment qu'on ne prend même plus la peine de passer beaucoup de temps et de discussions à élaborer une plate-forme qui aille au-delà des revendications à court terme, ou même simplement à réfléchir en termes politiques et idéologiques, contrairement à ce qui se passait dans les années 80».

Romain Felli

ENTRETIEN AVEC ANNE-CATHERINE MENÉTREY

Pages de gauche: Quelles sont les divergences fondamentales entre les Verts et les Verts-libéraux?

Anne-Catherine Menétrey: La différence fondamentale réside surtout dans le fait que les Verts libéraux sont environnementalistes et non pas écologistes! Ils sont favorables au libéralisme économique, sans tenir compte du fait que cette option implique une recherche de profits qui va souvent à l'encontre du développement durable. Cela signifie qu'ils prennent essentiellement en considération les dimensions économiques et environnementales, et pas la dimension sociale. L'écologie sociale, pour les Verts, est fondamentale. C'est une option humaniste, pacifiste, libertaire, solidaire.

Avec Martin Bäumle, mon collègue des Verts libéraux de Zurich, je fais partie de la commission de l'environnement du Conseil national. En général, notre collaboration est positive pour tout ce qui concerne directement la protection de l'environnement. Mais c'est plus difficile d'obtenir son appui lorsque des restrictions de la liberté économique sont en jeu. Martin Bäumle vote généralement avec la droite. Parfois même plus à droite que le PDC et que certains radicaux. La plate-forme des Verts libéraux zurichois est d'ailleurs tout à fait incompatible avec la nôtre.

Pensez-vous qu'il existe, fondamentalement, une opposition entre libéralisme économique et écologie?

Oui! Il y a certainement opposition, mais pas forcément incompatibilité. Les Verts ne sont pas des ennemis de l'économie privée et du marché. Ils ne sont pas non plus pour une économie planifiée et étatisée. Il ne faut pas oublier que les Verts sont les héritiers des mouvements libertaires et autogestionnaires des années 70. Les initiatives individuelles sont à encourager et les petites entreprises à soutenir. Ce qui guide notre réflexion, c'est le critère du développement durable, même si ce terme est aujourd'hui employé à toutes les sauces et souvent galvaudé. Le développement est entendu plutôt dans sa dimension qualitative que dans sa dimension quantitative. C'est à ce titre que la notion de croissance nous paraît suspecte. Par définition, le «tous-jours plus» est incompatible avec les ressources forcément limitées de notre planète et de ses habitants. Le libéralisme économique porte en lui les germes de ses outrances et de sa propre destruction par le biais de la destruction de la planète.

C'est le rôle du politique de constamment mettre des garde-fous, des barrières, des limites à cette course au profit qui caractérise le libéralisme économique. Il faut bien voir aussi qu'il y a des contradictions à l'intérieur de ce système. Hélas, avant qu'on passe à autre chose, les dégâts infligés aux populations défavorisées et à l'environnement seront peut-être irréversibles.

L'intégralité de l'entretien est disponible sur notre site www.pagesdegauche.ch

«La gauche défend des valeurs fortes»

Alors que la droite s'est lancée unie et sans fausse note dans la campagne pour le Conseil d'Etat vaudois, la gauche, elle, tergiverse. Le 25 octobre, les Verts ont décidé de partir seuls pour le premier tour malgré une pétition qui circulait depuis plusieurs semaines invitant la gauche à ne pas partir désunie. Trois questions à l'un de ses initiateurs, le chansonnier Michel Bühler, au sujet de ce qui fut une bonne idée mais aussi sur l'esprit qui doit habiter la gauche à l'approche des élections.

Philippe Martinet, second candidat du ticket vert, a résumé votre initiative à un «coup» de Zisyadis. Les signataires sont-ils manipulés par le terrible Josef?

Michel Bühler: C'est exact que certains signataires en ont discuté avec Zisyadis mais nous sommes tous des adultes capables de prendre nos propres décisions. Et si nous avons lancé cet appel, nous l'avons fait car il y a une véritable nécessité à ce que la gauche parte unie pour les élections à venir.

La liste de la droite, avec De Quattro et Leuba, s'est ancrée très à droite. Quelle réaction doit avoir la gauche? Occuper le centre pour ratisser large ou défendre une vision alternative nette?

Les dernières votations, notamment, ont montré que notre pays va vers une dangereuse blocphérisation, il brunit. D'ailleurs, les radicaux se sont couchés sans hésiter devant Blocher. Les partis de droite dans leur ensemble, pour des raisons essentiellement électoralistes, broutent

de plus en plus sur les terres de l'UDC. Aujourd'hui, il est important de délimiter les camps, de se démarquer clairement des thèses de Blocher et d'affirmer que la gauche défend des valeurs fortes.

Le texte de l'appel distingue «les écologistes» de «la gauche». N'est-ce pas jouer le jeu du courant centriste qui s'affirme chez les Verts?

MB: Il est indéniable que des partis comme le POP ou le PS ont une histoire, un

électorat, en commun et ils forment des partis de gauche «traditionnels».

Cet électorat est aussi celui des Verts pour de nombreux sujets. Sur l'asile, par exemple, les conseillers d'Etat socialistes et écologistes ont parlé d'une même voix. Les convergences entre ces trois formations existent et les dirigeants des Verts devront finir par choisir leurs alliés.

Propos recueillis par Julien Wicki

Jura: la douche froide

Le mois passé, Pierre-Alain Gentil, membre du PSJ, livrait dans nos pages ses ambitions pour les élections cantonales: le maintien de deux sièges au Conseil d'Etat et une progression au Grand conseil. Après le 1er tour, c'est la douche froide pour les socialistes.

Pour le Conseil d'Etat, aucun des quinze candidat-e-s n'obtient la majorité (cf. notre encadré). La surprise du scrutin, c'est l'excellent résultat du radical-libéral Michel Probst. Si l'on en croit la logique du premier tour, on s'achemine donc vers un gouvernement de centre droit avec un membre du PCSI, une socialiste, un radical-libéral et deux PDC avec, en guise consolation, le très mauvais score du candidat agrarien.

LE PS EN PROIE AU DOUTE

Comment expliquer le mauvais résultat des socialistes? D'autant Même au niveau législatif, le PS recule de deux sièges en faveur des Verts, qui en profitent pour faire leur entrée au Grand conseil jurassien. Une «erreur

de casting» en présentant des candidat-e-s trop peu connu-e-s? Pourtant, Pierre-André Comte, l'un des candidats malheureux du PS, est doté d'une popularité certaine au Jura. Pour expliquer sa défaite, l'explication de Comte est plus polémique: certains dirigeants socialistes ne le portant pas dans leurs cœurs auraient lancé une campagne de «biffage» à son encontre. Autant dire que l'ambiance n'est pas au beau fixe au sein de l'état-major du PS... Au vu des scores du premier tour et des remous internes, ce dernier a d'ailleurs préféré jeter l'éponge et ne pas se lancer dans un hasardeux deuxième tour. Car deuxième tour il y aura. Alain Gebel, beau dernier du premier tour, l'avait annoncé avant même de connaître les résultats: il ne lâcherait pas. Chose pro-

mise, chose due... Et après la décision socialiste, un septième larron a pris le train en marche: Pierluigi Fedele, le candidat de la gauche alternative (CS-POP).

UN COMBAT DIFFICILE

La gauche a donc encore deux candidats en liste et n'abandonnera pas son second siège sans combattre. Même si le PS et l'extrême gauche ne feront pas liste commune, ils se soutiennent réciproquement. Et, qui sait? Peut-être que la gauche jurassienne avait besoin d'un candidat hors d'un PS en proie à des dissensions internes. La situation et les alliances clarifiées, l'électorat de gauche se reconnaîtra-t-il dans ce ticket rose-rouge? Les militants de CS-POP semblent le croire et sont déterminés à arpenter le Jura de

long en large pour en convaincre leurs concitoyens.

Julien Wicki

1ER TOUR

L.Schaffter (PCSI), 47,2%
E.Baume-Schneider (PSJ), 46,4%
M.Probst (PLR), 40,6%
Ch.Juillard (PDC), 36,4%
Ph.Receveur (PDC), 29,0%
A.Seydoux-Christe (PDC), 23,5%
G.Willemin (PDC), 21,1%
P-A.Comte (PSJ), 18,8%
B.Gogniat (PSJ), 18,7%
P.Fedele (CS/POP), 16,7%
J-M.Fridez (PDC), 16,3%
L.Merguin Rossé (PSJ), 15,7%
Ph.Rottet (UDC), 9,5%
A.Gebel (Ind.), 3,9%

Le livre, une exception culturelle!

Pour garantir aux lectrices et lecteurs l'accès à l'entier de la production éditoriale, il faut donner les moyens aux acteurs du livre de continuer à publier et vendre des livres. Cela passe par une réglementation du prix du livre: le prix unique.

Elisabeth Wermelinger
libraire

En Suisse, le marché du livre diffère selon la région linguistique. Au Tessin, le marché, devenu précaire, dépend de l'Italie où le prix unique est remis en question alors que les Suisses alémaniques le pratiquent depuis 1993. Les libraires suisses allemands se sont battus contre la Comco (commission de la concurrence), pour laquelle le prix unique nuit à la concurrence. Ils ont saisi le Tribunal fédéral qui leur a accordé l'effet suspensif: le prix unique reste pour l'instant en vigueur en Suisse allemande. C'est une première victoire. Au parlement, c'est la Commission de l'économie et des redevances du Conseil National (CER) qui est en charge de cette problématique. Elle a siégé les 30 et 31 octobre et a décidé de donner suite à l'initiative parlementaire pour une réglementation du prix du livre et les premiers signes sont encourageants..

Le prix unique du livre, c'est le prix réglementé pour chaque livre. Il empêche la sous-enchère. Contrairement à ce que la logique libérale veut faire croire, ce prix unique permet de faire baisser le prix moyen de l'ensemble des livres, comme en témoigne la plupart des pays européens qui l'ont mis en pratique. En France, la loi Lang a fait ses preuves et l'opinion publique a largement accepté que le livre soit soutenu par l'Etat, avec des aides allant d'allocations destinées à l'industrie du livre sous forme de subventions à des prêts aux librairies.

EN SUISSE ROMANDE

En Suisse romande, la situation est très différente. Les librairies sont soumises à une forte concurrence tarifaire. Le marché est dominé par une chaîne de librairies et des grands

magasins qui proposent les best-sellers quasi à prix coûtant. Parmi eux, Payot* – propriété du groupe Hachette, à la fois éditeur et distributeur – et FNAC*, mènent une guerre des prix sur une vingtaine de titres alors que ces deux mêmes concurrents, en France, s'accommodent depuis 25 ans de la loi Lang! Pour le lecteur, les choix se réduisent et sont des plus stéréotypés. L'accent est mis sur ces produits dits «d'appel», ceci au détriment de l'offre extrêmement diversifiée que représente la production de tous les éditeurs francophones. Cette politique tue les petites librairies qui ont à cœur de faire valoir les éditeurs indépendants et découvreurs de nouveaux talents mais n'ont pas les moyens d'offrir des «livres-produits» à prix cassés.

On sait que les livres édités en France sont vendus en Suisse avec une majoration de 20 à 40%! Ce prix plus élevé est imposé par des intermédiaires, les diffuseurs, qui contrôlent le marché en fixant le prix du livre et imposent leurs conditions de

vente aux libraires. Ils fonctionnent en monopole, ce qui ne gêne aucunement la Comco qui se bat contre le prix unique au nom de la libre concurrence et ne craint pas de faire ainsi grimper le prix des livres!

Cette politique du livre a provoqué, en quelques années, la fermeture de plus de cinquante librairies en Suisse romande. Ce qui a entraîné la perte de nombreux emplois, supprimé des places d'apprentissages et mis en péril la profession de libraire. Pour l'écrivain, ce sont autant de lieux en moins où son œuvre pouvait rencontrer son public. Cette hécatombe a provoqué un grave appauvrissement culturel et affecté toute la chaîne du livre. Si Rousseau ou Ramuz naissaient aujourd'hui, seraient-ils publiés?

TOUT VA TRÈS BIEN....

Et pourtant pour Pascal Couchepin et l'Office fédéral de la culture, le secteur du livre se porte à merveille! Le rapport du Conseil fédéral paru le 28 juin dit, texto: «Certes, un certain

nombre de maisons d'édition et de librairies ont fermé, mais on remarque que la disparition de maisons d'édition et de librairies a eu essentiellement lieu là où la densité était la plus élevée ce qui met en évidence un ajustement structurel comparable aux autres secteurs économiques. Le secteur est donc relativement stable.» Pour notre ministre de la culture cela ne fait aucun doute: pas de règle sur le marché du livre, pas de loi pour le protéger. Et qu'importe si de nombreuses personnes se retrouvent au chômage, si un métier tend à disparaître et si notre tradition du livre remonte à cinq cents ans!

La crise de la librairie est grave. Si l'initiative parlementaire pour une réglementation du prix du livre ne se concrétise pas dans une loi, il s'agira de veiller à ce que ce thème ne soit pas abandonné par le parlement.

** Aucune de ces deux entreprises n'a, à ce jour, signé de Convention Collective de Travail*



Jean Cormon - corneron.net

Vikash Dhorasoo licencié!

Vikash Dhorasoo n'est pas un footballeur. Enfin, plus précisément, n'est «plus» un footballeur. Comprenez bien par là que l'on ne remet pas en question ici ses aptitudes à exercer cette profession si pénible, comme par exemple un ouvrier à qui on aurait coupé une main, voir figure 1, ou un professeur de chant muet, voir figure 2. Non, ici Pages de Gauche monte au créneau pour se faire le paladin de la lutte des opprimés par le vil patronat. C'est notre boulot, y a pas de quoi.

Mais avant, petit retour en arrière. Durant son aventure avec l'équipe de France au mondial 2006, Vikash a réalisé un petit documentaire à l'aide de son caméscope personnel, sur la «vie en groupe des Bleus». Sauf que la fédération française de foot s'est opposée à la publication de ces images, y voyant une atteinte à la vie privée des joueurs. Rappelons qu'à l'époque, Dho-

rasoo était un joueur... Dans d'autres contextes, on appellerait ça de la censure. Autre fait marquant: Vikash Dhorasoo est le parrain de l'équipe de foot gay de Paris, le PSGay. Est-ce à dire que le garçon a des activités qui dérangent au sein du milieu historiquement progressiste du ballon rond? A vous d'en juger.

Quoi qu'il en soit, Vikash Dhorasoo a été licencié, ni plus ni moins par son club il y a un mois. Motifs? Militaires: «Des manquements à son obligation de réserve, son devoir de loyauté, ainsi que des actes d'insubordination, de désobéissance et une attitude de provocation permanente», selon le communiqué de presse officiel. On savait Dhorasoo en conflit avec son entraîneur, mais ce n'est pas le seul cas dans le monde. Mais alors, pourquoi lui...?

mc



Fabio Venni

NDLR

Un journal par et pour les cheminots!

Par Régis Genoud,
membre du SEV

Même si les médias en ont peu fait l'écho, les CFF traversent actuellement une période difficile. La direction a en effet déterré la hache de guerre face à son personnel, en résiliant la convention collective de travail pour la fin 2006, poussant les partenaires sociaux à la négociation sous pression d'une nouvelle CCT. Au vu de la situation difficile que vit le personnel des CFF, qui sera peut-être privé de garanties sur l'emploi et les salaires au début de l'an prochain, de jeunes employés, membres de la Commission de jeunesse du Syndicat des transports (SEV), se sont mobilisés pour réaliser un journal satyrique, paru en trois langues et à 17'000 exemplaires, au mois de septembre dernier. Dans ce journal, distribué dans tous les services des CFF ainsi qu'à tous les participants de la dernière manifestation des cheminots à Berne, on retrouve pêle-mêle des prises de position de syndicalistes du SEV, des dessins satyriques et des contributions de jeunes employés actifs syndicalement. Ce journal, qui alterne un ton sérieux et humoristique, se nomme Courrier SEV, et parodie la maquette ainsi que les thèmes abordés par le Courrier CFF, l'organe de propagande officiel de l'ancienne régie pour son personnel. Il faut signaler que ce nauséabond Courrier CFF défend tous les mois les choix du très droitisant conseil d'administration des CFF. Pour en revenir au vrai journal des employés CFF, le Courrier SEV, notons qu'à sa lecture on apprend par exemple qu'une augmentation du temps de travail permettrait à l'entreprise de supprimer 500 places de travail. Mais on apprend surtout que dans le catalogue des mesures de lutte, le SEV n'est pas opposé sur le principe à une grève. Le printemps sera chaud!

<http://cms.sev-young.ch/files/fr/courrier.pdf>

NON au démantèlement de nos droits ! NON au démantèlement de l'AI !

RÉFÉRENDUM CONTRE LA MODIFICATION DU 6 OCTOBRE 2006 DE LA LOI FÉDÉRALE SUR L'ASSURANCE-INVALIDITÉ (LAI)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59s.), que la modification du 6 octobre 2006 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton	N° postal	Commune politique					
Nom (écrire à la main et si possible en majuscules !)	Prénom	Date de naissance (jour / mois / an)	Adresse exacte (rue et numéro)			Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1							
2							
3							

Expiration du délai référendaire: 25 janvier 2007.

Le/la fonctionnaire soussigné-e certifie que les ____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau:

La/Le fonctionnaire compétent/e pour l'attestation
(signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____

Date: _____

P.P.

CH-1450 Sainte-Croix

Pages de gauche
Mensuel d'opinions socialistes

Cette liste entièrement ou partiellement remplie doit être renvoyée au plus vite au comité référendaire qui se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur-trice des signataires.

«Coordination contre la 5e révision de l'Assurance Invalidité»
Case postale 2089
1211 GENÈVE 2
(au plus tard le 15 janvier!)»

D'autres listes peuvent être commandées à la même adresse (Tél. 022 740 07 40)

AGENDA

20 octobre
Congrès du Parti socialiste du Jura bernois.
19h30, Hôtel Central, Tavannes.

22 octobre
Elections cantonales jurassiennes.

21 novembre
AG extraordinaire du Parti socialiste genevois.
20h00, Luserna 1, Genève.

26 novembre
Votations fédérales.

26 novembre
Elections cantonales fribourgeoises, 2e tour.

2 décembre
Assemblée des délégués du Parti socialiste suisse.
MuttENZ (BL).

Jusqu'au 28 janvier 2007
Cambodge 1975-1979 – Chroniques d'un génocide.
Exposition réalisée par le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation / Ville de Lyon.
De 10h00 à 17h00 sauf le mardi, Musée International de la Croix-Rouge, Genève.